VOLUME 12 Nº 4 - Mai 2015

journalulricois.wordpress.com

l'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

photographies, Hugues Deglaire

Chasse aux cocos de Pâques

par Anick Arsenault

La chasse aux cocos de Pâques, organisée par le Comité de développement de Saint-Ulric, a été un grand succès le dimanche 5 avril. Une centaine de personnes se sont rassemblées dans la cour d'école pour trouver des oeufs et des poules en chocolat. Un grand merci au Marché Dubé et au Gîte Confort et chocolats pour avoir gracieusement offert les gourmandises qui ont vite trouvé preneur.

SOMMAIRE

Éditorial. . . . . page 1
Info-organismes . . . . . pages 1, 2, 3
Chronique incendie. . . . . page 3
Vie sauvage locale . . . . . page 4
Les Bouquineries . . . . . page 5
Info-municipalité. . . . . pages 5, 6, 7
Éducation . . . . . pages 7, 8

Note de la rédaction

*L'opinion des lecteurs exprimée dans **L'Ulricois** n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.*

***L'Ulricois** refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.*

***Date de tombée :** le 15 du mois précédant la publication.*
***Date de publication :** début de chaque mois, sauf en janvier.*
***Faites parvenir vos textes à :** ulricois@gmail.com*

Équipe du journal

Delphine Charmoille
(responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné
(correction et rédaction)

Cynthie Blanchette
(graphisme et mise en page)

Impressions : Alliance 9000 418 629-5256

Ateliers de formation-information TDAH

par Valérie Belleau-Arsenault, agente de promotion à La lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent

Offerts par l'association La lueur de l'espoir du Bas-St-Laurent, les ateliers s'adressent aux parents d'un enfant de 6 à 12 ans ayant un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité diagnostiqué. Les ateliers, d'une durée de cinq heures, se donneront sur deux soirées, de 19h à 21h30 les 12 et 19 mai à Matane au coût de 10$ pour la MRC de La Matanie.

Ça vous intéresse? Inscrivez-vous immédiatement! Téléphonez pour réservation au 418 725-2544 ou au 1 877 725-2544.

LA LUEUR DE L'ESPOIR

Encore merci

par Raymonde Meunier

Juste un petit mot pour féliciter la merveilleuse équipe du Club des 50 ans et plus de Saint-Ulric. Sans votre implication, de pareilles activités ne seraient pas tenues.

Félicitations aux nouveaux élus: Richard Lamarre au poste de secrétaire et Jean Marchand au poste de vice-président. Bienvenue dans l'équipe!

La Penderie vous invite

par Pascale Gagné

Les bénévoles de la Penderie vous invitent à venir les visiter tous les jeudis, de 13h30 à 16h et le premier samedi de chaque mois aux mêmes heures.

Venez voir les nouveautés, autant dans les vêtements que dans les articles de décoration et la vaisselle. Apportez vos objets en bon état qui vous ne servent plus afin d'en faire profiter un membre de la communauté (par contre, les ordinateurs, imprimantes, cellulaires et télévisions ne sont pas acceptés).

Prenez note que la Penderie fermera ses portes pour l'été à la fin juin.

Des Cafés de la solidarité pour discuter de l'accueil des nouveaux arrivants en Matanie

par Marie-Claude Soucy, agente de migration
Place aux jeunes/Desjardins

Le Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANAM), Place aux jeunes (PAJ) et le Centre d'action bénévole de la région de Matane souhaitent vous inviter à la tournée des Cafés de la solidarité. Ces rencontres conviviales seront l'occasion d'échanger au sujet de l'accueil des nouveaux arrivants.

Attirer et accueillir les nouveaux arrivants et retenir les citoyens – qu'ils soient natifs ou «néo» – c'est le défi de plusieurs communautés de La Matanie. Maintenant, à notre échelle, que peut-on mettre en œuvre? Comment rendre La Matanie encore plus accueillante et solidaire, et ce, dans chacun de ses villages? C'est ce dont il sera question au cours de cette rencontre ouverte à tous les citoyens intéressés.

Café de la solidarité de Saint-Ulric
Jeudi 7 mai 2015
Salle des 50 ans et plus
19h à 20h30

Venez en discuter autour d'un bon café et d'un biscuit!

Pour plus de détails et pour l'horaire complet de cette tournée, consultez le site web: http://sanamatanie.org/2015/04/13/tournee2015
Les personnes intéressées sont invitées à confirmer leur présence en communiquant avec Catherine Berger (418 562-1240 poste 2230 ou sanam@cgmatane.qc.ca) ou Marie-Claude Soucy (418 566-6749 poste 209 ou migration@cjematane.ca).

Déroulement des Cafés de la solidarité
19h Activité brise-glace
19h15 Présentation de la trousse «Des idées pour vos nouveaux arrivants!» par Place aux jeunes région Matane et le Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie.
19h25 Présentation du projet «Voisins solidaires» (Centre d'action bénévole)
19h30 Causerie remue-méninges sur le thème «Comment rendre ma municipalité plus accueillante?».
20h15 Fin de l'activité

CHRONIQUE INCENDIE

Le service incendie de Saint-Ulric vous informe

par Gaétan Bergeron, directeur incendie (caserne 17)

Le mois de mai est enfin de retour avec ses premières fleurs, ses belles journées chaudes, ses premières verdures et enfin la pêche.

Mais il n'y a pas que du beau en mai. Il y a le retour des brûleurs d'herbes. Chaque année, à eux seuls, ils sont à l'origine de près de 20 incendies de forêt qui couvrent une superficie comparable à 60 terrains de football. Ceux qui amorcent un feu d'herbe prennent de grands risques, car avec un tel combustible, les flammes peuvent se propager à une vitesse folle. Une bourrasque de vent et le brûlage d'herbe peut devenir hors de contrôle.

Au printemps, les risques d'incendie de forêt sont essentiellement liés à l'activité humaine, puisque la foudre est très peu fréquente en cette période de l'année. Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher les sols. La forêt environnante devient donc extrêmement vulnérable. Même si le temps est frais et que certaines zones forestières sont encore couvertes de neige, l'herbe, les feuilles et les broussailles sont très propices à la propagation des flammes.

En plus des pertes matérielles qu'ils occasionnent, les feux d'herbe engendrent des coûts d'extinction pour le service incendie de la municipalité ou pour la SOPFEU. Vous pourriez même être contraint de payer les coûts d'extinction ainsi que les dommages causés à des tiers. Mais contrairement à la croyance populaire, le brûlage d'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences: le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué. Et pour ceux qui n'ont pas encore pris conscience des dangers, soyez vigilants quand vous allumerez votre feu d'herbe.

Le 22 mars dernier, nous avons fait notre première pratique au site d'entraînement à Matabele. Ce site d'entraînement est composé de cinq conteneurs d'acier modifiés à l'intérieur (trois à la base et deux sur le dessus) pareils à une maison (cuisine, chambres, salle de bain, salon, escalier). Ce site a pour but d'entraîner tous les pompiers dans la réalité la plus complète. Ce site sert aux trois services incendie (Saint-Ulric, Matane et La Matanie). Il va aussi servir pour la formation des nouveaux pompiers et pour faire les examens de l'école nationale des pompiers. Lors de notre pratique, nous avons fait de la ventilation au toit et de la recherche de victimes. Nous allons même pratiquer avec les autres services.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux candidats. Téléphonez au 418 737- 4341 ou 418 560-2772.

Tous les membres de la caserne 17 vous souhaitent un beau mois de mai rempli de soleil!

Le retour des oiseaux de proie

par Hugues Deglaire, biologiste

photographie, Hugues Deglaire

C'est en fin de matinée sur une colline pas loin de chez nous que je m'installe. De ce point haut, on a une vue grandiose sur le fleuve Saint-Laurent. Le soleil se fait de plus en plus fort en cette fin du mois d'avril, la neige fond rapidement et j'entends le son de l'eau liquide qui perle un peu partout autour de moi. Un petit vent du Nord-Ouest, 2 sur l'échelle de Beaufort. Je sors les jumelles de mon sac à dos et je commence à détailler le ciel à l'affût de points que mes yeux pourraient percevoir au loin. Certains champs sont encore blancs, et sur d'autres, la terre noire absorbe la chaleur du soleil, formant des brumes. Ces brumes rendent plus difficile l'observation à travers les jumelles, mais elles sont de bon augure pour apercevoir ceux que je cherche...

11h32, un point surgit du grand bleu. Il plane en suivant le relief, puis il tournoie et s'élève de plusieurs centaines de mètres. Ses ailes sont comme des planches sombres, puis au fur et à mesure qu'il se rapproche, on distingue sa queue blanche. Pas de doute, c'est un grand aigle: le pygargue à tête blanche, un bel adulte qui remonte au Nord afin d'aller retrouver son compagnon ou sa compagne pour se reproduire, comme chaque année. Et le voilà qui passe à quelques centaines de mètres au-dessus de ma tête: il glisse sans effort de ses deux mètres trente d'envergure, longeant la face nord de la Gaspésie. De ces oiseaux de proie qui nous visitent, les aigles royaux passent parfois aussi tôt qu'à la fin février. Puis, très vite, ce sera les autours des palombes, les pygargues à tête blanche, les vautours urubus, les faucons pèlerins, émerillons et crècerelles, ainsi que les busards Saint-Martin. Le point culminant de cette migration se déroule entre la fin avril et le début mai, où les nombreuses buses à queue rousse, éperviers bruns, balbuzards pêcheurs et les petites buses prendront le relai. Parfois surgiront au travers du lot des surprises et des raretés: un faucon gerfaut, un épervier de Cooper, une buse à épaulette, une chouette épervière, ou bien une buse à queue rousse... albinos! Et pour ça, il faut collectionner les heures d'observation. Le belvédère Raoul-Roy au parc National du Bic est un haut lieu pour cette migration printanière, où lors de certaines journées, on peut en avoir observé plus d'un millier! Mais, au fait, pourquoi passent-ils tous là?

Le réchauffement printanier crée des ascendances thermiques que ces oiseaux utilisent grâce à leurs longues ailes, se déplaçant en glissant sans effort sur plusieurs centaines de kilomètres par jour. Quand ils ont perdu trop d'altitude, ils rejoignent un «ascenseur thermique» invisible pour l'œil humain, mais facilement détectable pour eux: les parapentistes vous le diront, ils suivent fréquemment les oiseaux de proie pour trouver ces courants ascendants! Les rapaces peuvent s'élever ainsi de plusieurs dizaines de mètres à la seconde. Cependant, ils rencontrent un obstacle de taille à leur migration: le fleuve Saint-Laurent. En effet, il n'y a pas d'ascendance thermique au-dessus d'une masse d'eau, et leurs longues ailes ne leur permettent pas de soutenir un vol battu très longtemps, rendant ainsi les 30 à 60 kilomètres de large du fleuve très difficiles à survoler. C'est pourquoi ils longent notre côte sur plusieurs centaines de kilomètres à la recherche d'un passage plus étroit. À l'occasion, certains s'essayeront, mais ils ne passeront pas tous, quelques-uns d'entre eux mourront noyés, et d'autres se retrouveront à se poser complètement épuisés sur des bateaux. Les marins connaissent ce phénomène.

Mais ceux qui passeront donneront la Vie à une nouvelle génération. Puis, ils redescendront à l'automne prochain, beaucoup d'entre eux passeront par Tadoussac, longeant le fleuve par la Côte-Nord. C'est pourquoi on observe beaucoup moins cette migration à l'automne dans notre région. Pour ma part, j'ai toujours une pensée émerveillée pour ces grands voyageurs au vol majestueux, dont certains ont passé l'hiver aussi loin qu'en Amérique centrale, nous rappelant que les frontières sont juste une invention humaine.

photographie, Hugues Deglaire

photographie, Hugues Deglaire

jmn ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Votre succès.
Notre fierté.
T 418 562.4009
www.jmnelectrique.com

LES BOUQUINERIES

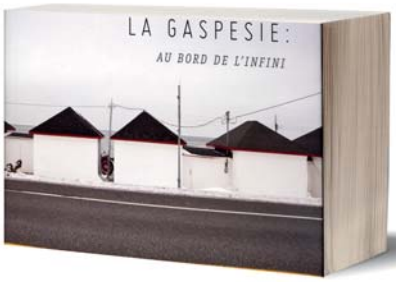

La Gaspésie: au bord de l'infini de Linda Rutenberg

par Anick Arsenault

Loin des traditionnelles représentations de plages gaspésiennes ensoleillées, ce livre regroupe une centaine de photographies représentant des détails du paysage hivernal bien familiers aux habitants du coin. On reconnaît des quais (Chandler, Matane, Percé), des cimetières (Petite-Vallée, Hope, Sainte-Anne-des-Monts…), de nombreuses cabanes de pêcheurs et des clôtures, des pièges à crabes ou à homards, des granges, des passages à niveau… Baignant dans une captivante intemporalité, ces images proposent toute la palette des gris, avec quelques accents de couleurs qui surgissent comme une flamme dans le froid environnant, clairement palpable.

Chacune des trois parties (Moments de tranquillité, Magie des couleurs, Mer et glace) s'ouvre par une photo datée de 1973 prise par le père de Mme Rutenberg. Des préfaces signées par le cinéaste Paul Almond et par Jules Bélanger, citoyen engagé pour le développement de la région, ouvrent ce bel ouvrage présentant une autre face de notre superbe Gaspésie, hors des sentiers battus touristiques.

INFO-MUNICIPALITÉ

Municipalité de Saint-Ulric

128, Ulric-Tessier
Saint-Ulric, Québec G0J 3H0
Tél. : 418-737-4341 Fax : 418-737-9242
Courriel : st-ulric@lamatanie.ca
Web : www.st-ulric.ca

Collecte de gros rebuts

Un service de ramassage de gros rebuts ou déchets volumineux aura lieu sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ulric.

Le lundi 8 juin 2015

On demande donc aux citoyens de placer leurs gros rebuts près du chemin le plus tôt possible le matin, le ramassage débutera à 7h.

Les matériaux suivants ne sont pas admis :

Matériaux de démolition, les pneus, les huiles usées, les bouteilles de propone, les branches d'arbres et les bacs de vidanges réguliers.

Du 23 juin au 25 août 2015, la collecte des matières résiduelles aura lieu à chaque semaine.

Calendrier des cueillettes des matières recyclables et résiduelles 2015

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	R	7	8	9	10
11	12	O	14	15	16	17
18	19	R	21	22	23	24
25	26	O	28	29	30	31

Février

D	L	M	M	J	V	S
1	2	R	4	5	6	7
8	9	O	11	12	13	14
15	16	R	18	19	20	21
22	23	O	25	26	27	28

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	R	4	5	6	7
8	9	O	11	12	13	14
15	16	R	18	19	20	21
22	23	O	25	26	27	28
29	30	R				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	O	8	9	10	11	12
13	R	15	16	17	18	19
20	O	22	23	24	25	26
27	R	29	30			

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	O	6	7	8	9
10	11	R	13	14	15	16
17	18	O	20	21	22	23
24	25	R	27	28	29	30
31						

Juin

D	L	M	M	J	V	S
	1	O	3	4	5	6
7	8	R	10	11	12	13
14	15	O	17	18	19	20
21	22	®	24	25	26	27
28	29	O				

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	®	8	9	10	11
12	13	O	15	16	17	18
19	20	®	22	23	24	25
26	27	O	29	30	31	

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	®	5	6	7	8
9	10	O	12	13	14	15
16	17	®	19	20	21	22
23	24	O	26	27	28	29
30	31					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		R	2	3	4	5
6	7	O	9	10	11	12
13	14	R	16	17	18	19
20	21	O	23	24	25	26
27	28	R	30			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	O	7	8	9	10
11	12	R	14	15	16	17
18	19	O	21	22	23	24
25	26	R	28	29	30	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	O	4	5	6	7
8	9	R	11	12	13	14
15	16	O	18	19	20	21
22	23	R	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		O	2	3	4	5
6	7	R	9	10	11	12
13	14	O	16	17	18	19
20	21	R	23	24	25	26
27	28	O	30	31		

Légende du calendrier

R : Collecte des matières recyclables (bac bleu)
O : Collecte des matières résiduelles (bac noir)
® : Collecte des matières résiduelles et recyclables

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia
Courriel : pberube@assnat.qc.ca

Adresse de circonscription
121, avenue Fraser
Matane (Québec)
G4W 3G8

Tél. : 418 562-0371
Téléc. : 418 562-7806

MASSOTHÉRAPIE FRANCINE RÉMILLARD
Massage thérapeutique • Détente • Pierres chaudes
Drainage lymphatique • Numérologie • Tarot zen
303, avenue Ulric-Tessier, Saint-Ulric
tél. : 418 737-1822 cell. : 450 278-4774

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 13 avril 2015

par Louise Coll

Résolutions adoptées

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric autorise le ministère des Transports à faire effectuer les travaux de réfection du pont P-04455 situé sur l'avenue Ulric-Tessier au-dessus de la Rivière Blanche et de retirer le système d'éclairage, de ne pas le réinstaller et de disposer les lampadaires au garage municipal situé au 318, route Centrale.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric accepte l'offre de l'entreprise Bouffard Sanitaire Inc. pour effectuer la cueillette des ordures à partir du chemin Jean-Boulay au coût supplémentaire au contrat de 410$ par année.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric autorise la directrice générale à inscrire la Municipalité de Saint-Ulric au programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec selon l'approche distribution.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric donne le mandat d'aménagement touchant la rue principale et les entrées du village au service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC de La Matanie dans une démarche de planification comme suit:

- Délimitation d'un secteur et d'un objet d'étude;
- Visite de terrain et constats;
- Définition des besoins et des objectifs;
- Identification de secteurs d'intervention et de solutions possibles, sous forme de concepts succincts d'organisation spatiale, de croquis, d'esquisse, ou de tout autre moyen adéquat.

Que ce service soit pris à même la quote-part payée par la Municipalité.

Il est résolu de nommer Pierre Lagacé membre représentant le conseil au Comité local de développement de la Rivière-Blanche.

Il est résolu d'autoriser le Comité des loisirs de Saint-Ulric à utiliser l'espace avant des estrades au terrain de jeux situé au 3070, du Centenaire, pour effectuer des marchés aux puces publics à partir du 16 mai jusqu'au 6 septembre 2015 aux conditions suivantes:

- Respecter les activités prévues au terrain de jeux;
- Que les activités auront lieu les samedis et dimanches seulement.

Il est résolu d'autoriser Gaétan Bergeron à participer au colloque «Agir tôt pour mieux prévenir» à Ville Dégelis qui aura lieu le 25 avril 2015 et d'autoriser le paiement des frais de déplacement.

Il est résolu d'autoriser une aide financière au Théâtre «Une petite gêne sur scène» au montant de 500$.

Il est résolu que Sylvie Pelletier, Patrice Gauthier et Pierre Lagacé agissent comme personnes responsables de la Fête des voisins 2015.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric accorde une aide financière au montant de 150$ à l'école Mgr. Belzile pour son souper spaghetti.

Pour le procès-verbal complet, veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité au www.st-ulric.ca.

Information à retenir

La séance du Conseil municipal aura lieu le **lundi 4 mai à 19h30**. Le mois prochain, elle aura lieu le **lundi 1er juin à 19h30**.

l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas Saint-Laurent lance une nouvelle campagne «Végétaliser vos berges à petit prix» !

Comment faire ?

À partir de la semaine du 20 avril jusqu'au 8 mai, les gens intéressés pourront commander en ligne leurs plants sur le site internet de l'OBVNEBSL : http://obv.nordestbsl.org/arbustes-riverains.html. En tout, six variétés d'arbustes indigènes sont offertes : vigne vierge, rosier des rivages, spirée à larges feuilles, myrique baumier, sureau du Canada et thuya occidental (cèdre). La distribution, prévue au début juin, se fera via différents points de chute répartis sur le territoire de l'OBV. Les plantes offertes ont été sélectionnées pour leur croissance rapide, leur facilité d'implantation et leur qualité esthétique.

Notes : OBV du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent : www.obv.nordestbsl.org

Section sur la campagne d'arbres et arbustes riverains : http://obv.nordestbsl.org/arbustes-riverains.htm

Alliance 9000
Une énergie adaptée
142, rue du Pont
Amqui (Québec)
G5J 2R3
téléphone | 418 629-5256
sans frais | 800 950-5256
télécopieur | 418 629-4970
Valeurs
Pour des communautés solidaires et durables
Alliance 9000 Inc. Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SW-COC-003267
© 1996 Forest Stewardship Council
www.alliance9000.com

LES ENTREPRISES D'Auteuil ET FILS INC.
En affaires de père en fils depuis 1976
2909, av. du Centenaire
Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0
entdauteuil@globetrotter.net
418 737-4000 téléc. : 418 737-4040
www.entreprisesdauteuil.com
Services offerts:
• Excavation et terrassement
• Installation septique
• Broyage forestier
• Marteaux hydrauliques
• Transport divers
• Transports hors-normes (fardiers)
• Location équipements (machinerie lourde)

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-154

par Louise Coll, GMA Directrice générale et secrétaire-trésorière

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 29 avril 2015, le conseil municipal a adopté le « Premier projet de règlement nº 2014-154 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-82 ». Ce projet de règlement a pour but de modifier ledit règlement afin de permettre la vente de véhicules dans la zone 11-C, et d'apporter diverses corrections pour mieux répondre aux besoins de la communauté.

Le premier projet de règlement de zonage nº 2014-154 contient des dispositions assujetties à une approbation référendaire et concerne :

- L'entreposage de véhicules destinés à la vente et le stationnement sur les terrains commerciaux et commerciaux à contraintes ;
- La modification des limites des zones 55-C et 11-C et l'ajout, dans cette dernière, des usages de vente de véhicules et d'embarcations, d'entreposage de ceux-ci, et de mécanique générale, aux usages permis ;
- L'exemption de certaines normes d'affichage pour certaines enseignes.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 12 mai 2015 à 19h30, au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'illustration de zones dont il est fait mention plus haut, le projet de plan de zonage modifié, ainsi que le projet de règlement nº 2014-154, peuvent être consultés au bureau municipal situé au 128, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Ulric, le 30 avril 2015.

Les compétences au préscolaire (suite)

par Pascale Gagné

Le mois passé, je vous résumais les deux premières compétences qui sont évaluées au préscolaire. Dans les prochaines lignes, je vous présenterai les deux prochaines compétences que l'enfant doit développer à la maternelle.

Interagir de façon harmonieuse avec les autres

Cette troisième compétence fait appel à la capacité d'entrer en relation avec les autres et se divise en cinq critères d'évaluation. Vous verrez que cette compétence est plus difficile à enseigner, car elle s'apprend au fil du temps et des interactions, par l'observation, l'imitation, la pratique, l'erreur et la persévérance.

Le premier critère est la manifestation de gestes d'ouverture aux autres. Ce critère se manifeste par des gestes d'ouverture, de partage, d'acceptation, d'empathie, de générosité. Afin de bien se développer, un enfant a tout avantage à faire de nouvelles rencontres, à avoir un cercle d'amis développé. Montrez à votre enfant que vous acceptez les différences chez les gens, soyez une personne sociable, qui vit de belles interactions avec ses amis et votre enfant apprendra par l'observation et l'imitation.

Le deuxième critère est la participation à la vie de groupe. Il parle de lui-même: on doit amener l'enfant à partager ses idées, à écouter celles des autres, à être enthousiaste face aux activités, à s'engager dans un projet. Pour l'aider à s'impliquer dans la vie de groupe, on peut aussi lui demander de prendre la parole, de prendre part aux prises de décisions, d'assumer des responsabilités, etc.

Le troisième critère est le respect des règles de vie du groupe. Afin d'aider votre enfant à développer ce respect à l'école, vous pouvez le débuter à la maison. Avec l'aide de l'enfant, vous pouvez créer quelques règles courtes et claires et ressortir l'utilité de chacune d'elles. Ensuite, il suffit à

suite page 8

suite de la page 7

l'enfant de suivre ces règles. S'il les transgresse, vous devez appliquer la conséquence logique (élaborée avec l'enfant dès la formation de la règle). Ainsi, vous apprendrez à votre enfant à suivre les consignes, mais aussi à assumer les conséquences de ses actes s'il ne les suit pas. Apprenez-lui à attendre son tour, à respecter les autres, le matériel et l'environnement qui l'entourent.

Le quatrième critère est l'application de la démarche de résolution de conflits avec de l'aide. Les conflits sont inévitables lorsqu'on entre en relation avec l'autre. Ils sont même sains, pourvu que l'on puisse les gérer de manière acceptable. Il faut apprendre à l'enfant qu'on résout un conflit avec les bons mots et non avec des gestes et des paroles de violence. Apprenez-lui à faire des compromis ou des concessions, à essayer de résoudre les conflits seuls, mais à demander de l'aide si la situation s'envenime. À la maternelle, l'enfant apprendra qu'il existe une démarche pour résoudre ses petits conflits. Elle comporte peu d'étapes: se calmer afin d'avoir les idées claires, se parler des faits et de nos sentiments, chercher des solutions possibles, trouver et s'entendre sur une solution pacifique. Bien qu'elle soit simple et efficace, cette démarche doit s'enseigner. Par exemple, pour la première étape, soit se calmer, il est difficile pour l'enfant de freiner sa colère, car il veut souvent obtenir ce qu'il souhaite dans l'immédiat. Enseignez-lui quelques trucs pour diminuer sa colère: respirer par le nez, se retirer quelques minutes, écouter de la musique douce, pétrir une balle antistress… Pour la prochaine étape, nommer son sentiment est très difficile pour l'enfant. Au début, vous le ferez à sa place en lui disant que vous comprenez qu'il est fâché et qu'il a le droit de l'être, mais que c'est inacceptable de frapper un ami par exemple. Au fil du temps, il sera en mesure de nommer lui-même l'émotion qu'il ressent. L'avant-dernière étape – chercher des solutions – doit aussi être enseignée. Puisque les conflits ont souvent les mêmes sources (ne pas vouloir attendre son tour, convoiter le même objet, vouloir décider sans écouter les idées des autres, etc.), il peut être intéressant de chercher avec l'enfant quelques solutions possibles aux conflits cités afin de créer une banque de moyens et les illustrer par des images. Au besoin, lorsqu'il vivra un conflit avec son grand frère, il pourra s'y référer.

Le dernier critère est l'implication personnelle avec les autres. Encore une fois, on fait appel à la capacité de l'enfant à entrer en relation avec les autres. Lorsque votre enfant encourage les autres, partage ses jouets, propose son aide à un ami dans le besoin, coopère à un jeu commun, console un ami, il est en train de travailler ce critère.

Communiquer en utilisant les ressources de la langue

Cette compétence demande à l'enfant d'être curieux en ce qui concerne tout ce qui a trait à notre langue. Elle se divise en trois critères.

Le premier est l'intérêt pour la communication. Lorsque votre enfant parle, écoutez-le et regardez-le afin qu'il fasse de même. Encouragez-le à participer à la discussion à table lors du souper. Lisez des histoires ensemble, demandez-lui qu'il vous raconte l'histoire en faisant semblant de lire. Jouez à écrire, même avec l'ordinateur. Votre enfant doit apprendre à reformuler ce qu'il a entendu pour vérifier sa compréhension, à trouver des mots qui riment ou à respecter le sujet de conversation. Ayez du plaisir à jouer avec les mots, les sons, les comptines et les chansons.

Le deuxième critère est la manifestation de compréhension du message. Lorsque vous lui lisez une histoire, il est en mesure de résumer dans ses mots ce qu'il s'est passé. Il peut aussi inventer une fin autre que celle du livre. Il peut reconnaître certains mots, comme son nom et son prénom, mais aussi maman, papa, le nom de son chien, le nom de sa marque de céréales préférées, etc. Lorsque vous lui donnez une consigne, il n'a pas de difficulté à la réaliser, car il a compris ce que vous attendiez de lui.

Le dernier critère est la production de message. Un enfant qui se développe bien utilise un vocabulaire riche et varié, arrive à utiliser les nouveaux mots appris, fait des phrases de plus en plus complexes. Il découvre le plaisir de jouer avec les sonorités, les mots, il imagine des histoires et des comptines, il utilise diverses formes d'écriture spontanée. Lorsqu'il se raconte, il apporte des précisions, ajoute des détails, prononce les mots correctement, il parle assez fort pour être entendu. Aidez-le en ayant vous-même tous ces comportements et en le questionnant, en le reprenant sur certains mots mal utilisés, en lui apprenant de nouveaux mots, etc.

Pour la dernière partie des compétences au préscolaire, lisez la chronique Éducation le mois prochain.

Desjardins
Caisse de La Matanie
Votre force financière!

Un seul numéro pour nous rejoindre :
418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric :
Francine Gagné, agente services aux membres
poste 7148640
Line Paquet[1], conseillère services aux membres
poste 7148656
1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Motel Le Cordon Rouge
418 737-4726
3194, avenue du Centenaire route 132, Saint-Ulric de Matane
propriétaires : Daniel Houle et Johanne Leblanc